

# Communiqué de Presse

Le 30 avril 2008,

## Ermont fleurie : fleurer sa ville

Depuis plus de vingt ans maintenant, de nombreux Ermontois embellissent leur ville en participant au concours *Ermont fleurie*. Vous aussi tentez votre chance ; vous avez jusqu'au samedi 31 mai pour vous inscrire.

*Ermont fleurie* est un concours qui, depuis de nombreuses années, permet aux Ermontois de laisser exprimer leur talent floral.

La commune perpétue de nouveau la tradition cette année. Pour fêter l'arrivée du printemps en beauté, ornez votre ville de mille couleurs.

### LE CONCOURS

Pour concourir dans l'une des catégories proposées, il suffit de remplir le coupon ci-dessous et de le retourner avant le samedi 31 mai prochain, en mairie, à la Direction des Services Techniques.

Un jury, composé d'élus et de membres des conseils de quartier, délibèrera afin d'élire les plus belles créations florales. Les résultats du concours seront connus en fin d'année.

Ce concours contribue également à l'attribution des "fleurs" décernées à la commune par le jury du concours régional Villes et villages fleuris.

### LES RÉCOMPENSES

Les gagnants des catégories 1 (maisons et jardins) et 2 (balcons, terrasses, fenêtres, clôtures ...) remporteront :

- 1<sup>er</sup> prix : un voyage pour deux personnes d'une valeur de 550 €;
- 2<sup>ème</sup> prix : un week-end pour deux personnes d'une valeur de 250 €;
- 3<sup>ème</sup> prix : un lot de livres sur les jardins et un bon d'achat d'une valeur de 100 € au centre commercial Cora ;
- 4<sup>ème</sup> prix : un bon d'achat d'une valeur de 100 € au centre commercial Cora ;
- 5<sup>ème</sup> prix : un bon d'achat d'une valeur de 70 € au centre commercial Cora ;
- 6<sup>ème</sup> prix : un bon d'achat d'une valeur de 50 € au centre commercial Cora.



Contact presse : Direction de la Communication

[veronique.urvoy@ville-ermont.fr](mailto:veronique.urvoy@ville-ermont.fr) - 01 30 72 38 63 - photos numériques disponibles sur demande

### **Règlement du concours *Ermont fleurie***

- 1 - Le concours est réservé aux Ermontois.
- 2 - Les décorations florales doivent être visibles de la rue.
- 3 - Le jury notera la qualité, la variété, la quantité et la permanence de la décoration florale.
- 4 - Il est possible de concourir dans quatre catégories.
- 5 - Les professionnels ne peuvent pas s'inscrire au concours ; ils sont cependant invités à y participer, pour un classement "hors concours".
- 6 - Le concours est organisé par le conseil municipal.
- 7 - Le concours est ouvert du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre.
- 8 - Les candidats acceptent sans réserve le règlement de ce concours, ainsi que les décisions du jury.



### ***Ermont fleurie***

Date limite d'inscription : samedi 31 mai

### **Services Techniques municipaux**

Mairie bâtiment B - 100 rue Louis Savoie – BP 83

95123 Ermont Cedex - **01 30 72 31 90**